



Mairie de Bonnevaux

30 450 BONNEVAUX

Tél : 04 66 61 12 68

Fax : 04 66 61 25 07

Mail : mairie.bonnevaux@free.fr

Site internet : www.bonnevaux.com

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 Décembre 2020 *Délibérations*

L'an deux-mille vingt, le vingt et un décembre à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la mairie sous la présidence de Madame Roseline Boussac, Maire,

Présents : Eliabelle Boussac, Franck Guignot, Jordan Rigaud,
Raphaël Tinguely, Frédéric Vidal

Procurations :

Absents :

Excusés :

Secrétaire de séance : Frédérique Vidal

☰ DELIBERATION : PROTOCOLE D'ACCORD

Après lecture par Madame le Maire du protocole d'accord entre la Mairie et SARL BLNT, concernant l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public, le conseil municipal donne délégation à Madame le Maire pour signer ce protocole.

Ont signé les membres présents ;

☰ DELIBERATION : REGLEMENT D INTERVENTION SUR RESEAU INTERNET DE LA COMMUNE

A la suite de l'interruption du réseau R'NET en date du 31 décembre 2020, la commune propriétaire du réseau a du rechercher une solution. N'ayant pas trouvé de nouveau gestionnaire, des habitants se sont proposés pour intervenir.

Afin de garantir Madame le Maire et les élus, le conseil propose un règlement pour les personnes futures qui interviendraient sur le réseau.

Madame le Maire présente le règlement au conseil pour approbation.

Ont signé les membres présents ;

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du 27 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-sept novembre, les membres du Conseil municipal de la Commune de Bonnevaux se sont réunis à 19 h en Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire le vingt novembre deux mille vingt.

La séance se tient sans public sur ordre de la Préfecture, au regard de la situation sanitaire.

Etaient présents : Eliabelle Boussac, Roseline Boussac, Franck Guignot, Jordan Rigaud, Raphaël Tinguely, Frédéric Vidal.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code général des collectivités territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil. Eliabelle Boussac est désignée pour remplir cette fonction.

Madame le Maire ouvre la séance. Elle demande aux élus d'ajouter une délibération concernant un remboursement de caution. Les élus acceptent cet ajout.

1. Approbation du Compte-Rendu du 11 septembre 2020

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Création d'un poste d'agent administratif à 12 heures hebdomadaires.

Cette délibération permet au conseil municipal d'engager comme secrétaire de mairie Madame Emilie Manificier, à laquelle il souhaite la bienvenue.

3. Adoption du rapport prix/qualité du service public d'eau potable.

Pour des raisons administratives (Les indicateurs du RPQS ayant été saisis par voie électronique dans le SISPEA) le conseil municipal se doit de prendre à nouveau une délibération sur l'adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2019, délibération qui annule et remplace celle du 11 septembre 2020.

4. Modification budgétaire M14

De manière à pouvoir alimenter le compte « emprunt » en déficit, une modification budgétaire est faite en prélevant sur le compte « réseaux de voirie » pour un montant de 3500 euros.

5. Subventions études 2020/2021

Des aides aux études des collégiens, lycéens, apprentis et étudiants pour l'année scolaire 2020/2021 sont votées par le conseil.

6. Remboursement de caution de Madame Anne-Audrey VIAL

Le conseil municipal autorise le remboursement de la caution de 206 euros à Mme Anne-Audrey Vial suite à son départ du logement « presbytèrelaverie », l'état des lieux ayant été réalisé par Madame le Maire.

Informations diverses

- La fin du service de connexion internet R’net au 31 décembre 2020 fait l’objet d’une attention toute particulière de la part de la Mairie. Des possibilités sont étudiées pour un nouveau type d’exploitation du réseau lui appartenant. Aucun projet de contrat n’étant finalisé, ce sujet ne pouvait apparaître à l’ordre du jour. Les conseillers municipaux ont été ainsi très étonnés d’être attendus avant la tenue du conseil par un attroupement de gens amenés par trois habitants fortement engagés sur ledit sujet, ces derniers oeuvrant régulièrement avec deux élus (dont le maire), et nul ne faisant mystère de ce groupe de travail.
La mairie n’ayant jamais contesté d’aucune manière leur engagement et leur ayant fourni par ailleurs les documents et informations dont ils avaient besoin, ces habitants ne pouvaient ignorer l’écoute qu’elle leur accordait.
Pour rappel, la mairie avait organisé le 13 novembre une journée de réunion avec Monsieur Pascal Rullier de l’entreprise BNT et Monsieur Pascal Darlot Maire de St Bresson à laquelle les trois habitants évoqués : Monsieur Georges Matichard, Monsieur François Léonard, et Madame Marie Carraggi, ont pu participer.
Par conséquent nous espérons à un simple malentendu et à un dénouement aussi satisfaisant que possible aux problèmes engendrés par le départ d’R’Net.
- Le Conseil municipal tient à saluer la qualité de la reconstruction d’un mur au Bosc, lequel avait été fortement dégradé après des intempéries.
- Le Conseil a échangé concernant les problème rencontrés par Monsieur Pascal Perquis sur son terrain : rendez-vous sera pris avec le département afin de faire un état des lieux du pont, de la chaussée en amont ainsi que des eaux de ruissellement.
- Suite à un courrier de l’Amicale des Pompiersde Bessèges souhaitant passer à Bonnevaux à l’occasion d’une boucle à vélo pour le Téléthonle 5 décembre, Monsieur Jordan Rigaud se propose d’organiser l’événement.